



**En effet, Les nombreux dégâts causés par l'incendie de la Sonara ont eu un impact considérable sur l'économie du Cameroun d'où son évocation dans la loi des finances 2020.**

Le Cameroun a dû revoir ses prévisions de croissance pour l'année 2019. Elles sont passées de 4,4 à 3,9%. Selon la loi des finances 2020, l'incendie intervenu le 31 mai 2019 à la Société nationale de raffinage (Sonara), l'unique raffinerie du pays, est en partie en cause. Pour ce qui est des finances publiques, la direction générale des impôts enregistrerait une contreperformance d'environ 70 milliards de FCFA sur la Sonara.

Quant aux recettes de porte mobilisées par la direction générale des Douanes, une perte d'environ 63 milliards, dont 44 milliards au titre des arriérés et 20 milliards au titre des droits de contemporains, a été enregistrée au 31 août 2019. À celle-ci s'ajoute 90 milliards dont 60 milliards au titre des liquidations non acquittés et 25,5 milliards au titre des engagements directs. « Au niveau des dépenses, une augmentation de la subvention des produits à la pompe devrait être observée compte tenu du fait que la production de la Sonara réduisait les importations des autres marketeurs », précise la loi de finances.

La loi de finances souligne que, dès 2020, la Sonara sortira du secteur industriel pour être reclassée dans le secteur purement commercial, car confinée à jouer un rôle de marketeur. Ce

reclassement aura pour conséquence de baisser le poids du secteur secondaire dans l'économie et d'augmenter celui du secteur tertiaire.